



FACULTÉ DE
DROIT

Dossier de candidature

à retourner avant le 25 mai 2018

PREPAAvocats
Année 2018

Nom :		Prénom :	
Né(e) le :		A :	
Nationalité :		Sexe : <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F	
N°INE (pour les étudiants) :			
Adresse :			
Code postal :		Ville :	
☎ :		Mail :	
Formation préparée en 2017/2018 (pour les étudiants) :			
IEJ d'inscription :			

Votre situation

- Etudiant
- Salarié
- Libéral
- Demandeur d'emploi

Merci de renvoyer ce document accompagné :

- d'un curriculum vitae
- d'une lettre de motivation
- d'une photocopie de vos relevés de notes de Licence 1, 2 et 3, Master 1
- d'1 photo d'identité
- de l'attestation d'inscription à l'IEJ
- d'un chèque de 50€ à l'ordre de l'ICL pour les frais de dossier (déductibles de la scolarité en cas d'inscription à la prépa)

Faculté de Droit
Caroline Phulpin
60 boulevard Vauban
CS 40109
59106 LILLE cedex

Souhaits d'inscription aux épreuves

	Cocher les épreuves souhaitées
Note de synthèse (méthodologie et épreuves) 395 euros	<input type="checkbox"/>
Droit des obligations (Actualisation et épreuves) 530 euros	<input type="checkbox"/>
Epreuves de spécialisation (Actualisation et épreuves) *485 euros	<input type="checkbox"/>
Epreuves de procédure (Actualisation et épreuves) *485 euros	<input type="checkbox"/>
Grands oraux 595 euros	<input type="checkbox"/>

*Choix des matières pour l'actualisation juridique et les entrainements aux épreuves juridiques

1^{er} choix Epreuve de spécialisation :

- Droit civil Droit pénal Droit des affaires
- Droit du travail Droit administratif Droit international et européen

2^{ème} choix Epreuve de procédure :

- Procédure civile Procédure pénale Procédure

Etude de la candidature :

A réception de votre dossier, **avant le 25 mai 2018**, votre candidature sera examinée. Dans les quinze jours qui suivent la réception de votre dossier, et au plus tard le 5 juin 2018, vous recevrez par mail la décision concernant votre admission.

A noter : Remise de 20% si inscription avant le 25 mars 2018